

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AAA DESIGN

Société par actions simplifiées unipersonnelle

Capital : 1 000 euros

Siège social : 20 Rue de la Canne à Sucre, Zac de Hope Estate, 97 150 SAINT MARTIN

RCS 983 465 618

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 3 NOVEMBRE 2024

Le 3 novembre 2024 (trois novembre deux milles vingt-quatre) à 16 h 09 (seize heures 9 minutes), JOEL GEORGES ODOU, associé unique de la Société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 1 000 euros, a décidé de prendre les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'associé unique, JOEL GEORGES ODOU, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de transférer le siège social du 20 Rue de la Canne à Sucre, Zac de Hope Estate, 97 150 SAINT MARTIN au LIEU DIT PETIT CUL DE SAC, 97 133 SAINT BARTHELEMY à compter du 3 novembre 2024.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

“**ARTICLE 4** - Siège social :

Le siège social est fixé au LIEU DIT PETIT CUL DE SAC, 97 133 SAINT BARTHELEMY”

Le reste de l'article reste inchangé.

Article 4 ratifié par l'associé unique JOEL GEORGES ODOU.

DEUXIEME RESOLUTION : CHANGEMENT D'ENSEIGNE

L'associé unique, JOEL GEORGES ODOU, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de modifier l'enseigne MADE IN SAINT MARTIN OFFICIAL pour l'enseigne **SAINT BARTH PRO MAINTENANCE**.

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié comme suit :

“**ARTICLE 2** - Dénomination :

L'enseigne devient SAINT BARTH PRO MAINTENANCE”.

Le reste de l'article reste inchangé.

Article 2 ratifié par l'associé unique JOEL GEORGES ODOU.

TROISIEME RESOLUTION : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'associé unique, JOEL GEORGES ODOU, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de **rajouter l'activité relative au CODE APE 433 désignant les travaux de revêtements des sols et des murs.**

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié comme suit :

“**ARTICLE 3** - Objet social :

L'objet social inclus une activité supplémentaire qui est Travaux de revêtements des sols et des murs CODE APE 433”.

Le reste de l'article reste inchangé.

Article 3 ratifié par l'associé unique JOEL GEORGES ODOU.

De tout ce qu'il précède, il est dressé le présent procès verbal qui est signé après lecture par :

L'associé unique, JOEL GEORGES ODOU.

Fait à Saint Barthélémy

Le 3 novembre 2024.